

Service Instructeur

**30 avenue Général Leclerc
Espace St Germain - B.P. 263
38217 VIENNE**

Accueil : 04.82.06.33.06

Affaire suivie par :
ROBIC CHRYSTELE

COMMUNE DE ECHALAS
(À rappeler dans toute correspondance)

DOSSIER-N° DP 069080 26 00019

Dossier déposé incomplet le 14 Juin 2026

Adresse des travaux :

840 Route du Laquet, La rodierie 69700 Echalas

Cadastré : I65, L192, L194, I196

DESTINATAIRE :

Maryline DERAIL
840 Route du Laquet
La rodierie
69700 Échalas

Madame, Monsieur,

J'ai le regret de vous informer que votre demande de déclaration préalable susvisée a fait l'objet d'un **rejet tacite** en date du 24 septembre 2026.

En effet, dans le mois qui a suivi le dépôt de votre demande sur le guichet numérique, nous vous avons informé par mail sur le guichet numérique pour vous avertir que votre dossier ne comportait pas toutes les pièces nécessaires à l'instruction. Ce mail vous a été transmis en date du 24 juin 2026.

Vous bénéficiiez donc d'un délai de 3 mois à compter du 24 juin 2026 soit jusqu'au 24 septembre 2026, pour déposer sur le guichet numérique l'ensemble des pièces manquantes à votre dossier.

Il vous appartient dès à présent de déposer une nouvelle demande accompagnée de l'ensemble des pièces nécessaires à l'instruction, si le projet doit être réalisé.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Fait à Echalas
le 25 septembre 2026
Pour le maire par délégation,
L'adjoint en charge de l'urbanisme,

Julien SPORTELLI

